



PROCES VERBAL COMITÉ DIRECTEUR

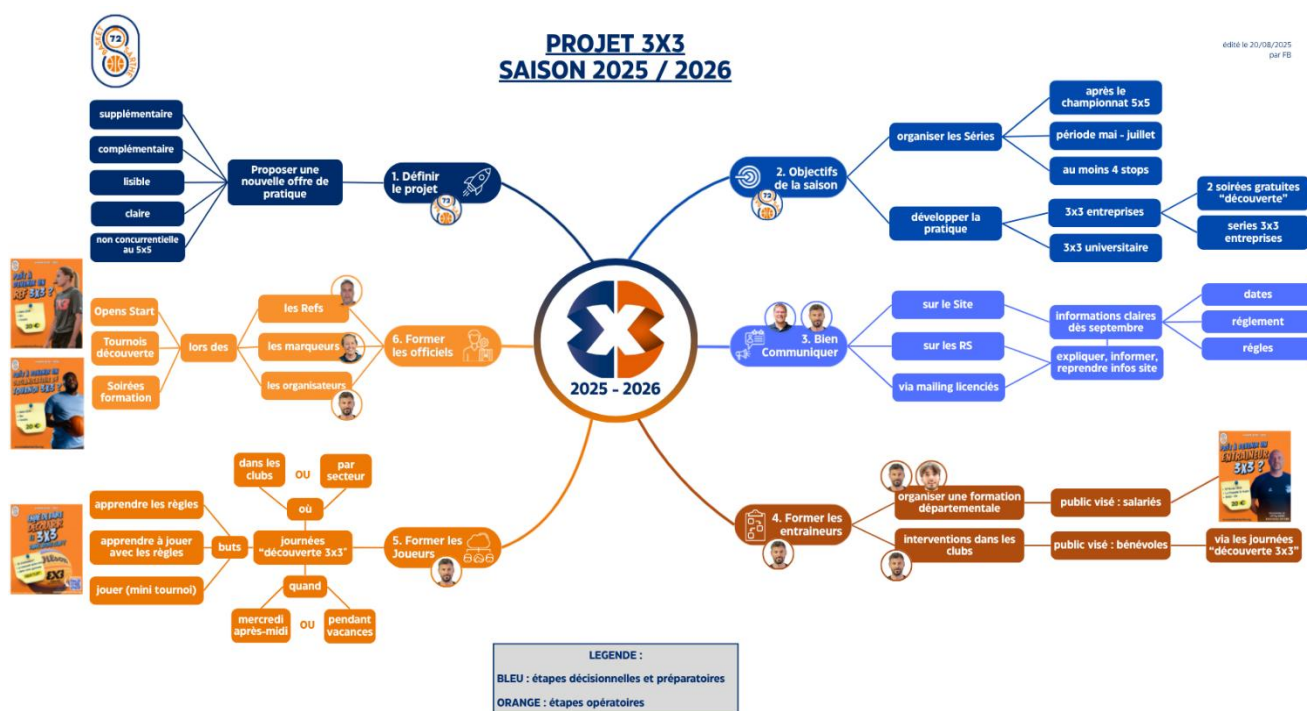
LUNDI 8 JUIN 2026 – 19 h 00 – LE MANS

PRESENTS	Mesdames CHARBONNEAU Marie-José, GAILLON Armelle, LIBEAUT Isabelle, PORTAL Karine, ROUSSET Véronique. Messieurs CHAUVIN Philippe, CORVAISIER Jocelin, DENIS Romain, DENISE Frédéric, FORTIN Samuel, LEROUX Arnaud, MELOCCO Frédéric, RENOUEL Samuel, SINEAU Thierry
EXCUSES	Mesdames PELLERAY Cathy, PELLERIN Nathalie Messieurs ANGAUT Jean-François, PRUDHOMME Guy
INVITE	Madame PASCO Sandrine : Présidente de la Ligue des Pays de la Loire Monsieur Fabien BELLEC : Salarié du Comité Départemental de la Sarthe

POLE SPORTIF

3*3

Karine PORTAL informe que Fabien BELLEC présentera un bilan des actions menées jusqu'à présent et les perspectives pour la saison à venir.



Le projet a été présenté en début d'année, avec pour objectif de proposer une offre de pratique claire, lisible et qui soit non concurrentielle au 5x5 sur la saison, tout en favorisant le développement de la discipline.

Championnat 3*3 Séries

L'objectif est de faire du 3x3 une véritable pratique, en proposant une offre structurée et accessible à l'ensemble des licenciés. Afin de ne pas la superposer avec le 5x5, le choix a été fait de positionner cette pratique sur le mois de juin, une période où les compétitions sont terminées et où joueurs et clubs sont davantage disponibles.

Cela permet également de bénéficier d'une plus grande disponibilité des installations.

Les différentes journées programmées sont les suivantes :

- Samedi 6 juin 2026
- Samedi 13 juin 2026
- Samedi 20 juin 2026
- Samedi 27 juin 2026
- Samedi 4 juillet 2026 : Master de Ligue à Saint Nazaire

Ce championnat est ouvert aux catégories U13, U15 et U18. Toutefois, les compétitions U13 filles et U18 filles n'ont pas pu être organisées faute d'un nombre suffisant d'équipes engagées.

Au total, 42 équipes se sont inscrites, dont 37 ont été engagées dans le championnat.

À ce stade, il reste difficile de dresser un bilan définitif. Une analyse sera réalisée à l'issue des différentes étapes pour évaluer notamment la formule, l'assiduité des équipes et leur présence sur la durée de la compétition.

Quelques constats émergent toutefois d'ores et déjà. L'organisation prévoyait initialement d'être finalisée dès le mois de mai, avec les équipes engagées, les sites définis et une communication anticipée. Or, les inscriptions, ouvertes depuis mars, ont été très tardives et se sont concentrées dans les derniers jours. Cela a conduit à une communication très rapprochée des événements à J-7 voir à J-5.

Peu de clubs sont impliqués (environ 7), donc peu de sites sont disponibles.

Pour accompagner ce déploiement, plusieurs actions ont été menées.

Formations

Une formation d'entraîneurs a été organisée avec Geoffrey SABARD, réunissant 15 participants. Les retours ont été très positifs, ouvrant la possibilité de reconduire ce type d'action.

En revanche, la mise en place de formations pour les arbitres reste un point à travailler. Aujourd'hui, les compétitions se déroulent sans arbitres dédiés, ce qui est problématique si nous souhaitons structurer une offre pérenne et qualitative.

De même, la formation des organisateurs, bien que prête en termes de contenus, n'a pas encore trouvé son public, faute de candidats.

L'ensemble de ces éléments montre que le projet est lancé, mais qu'il nécessite encore des ajustements et un renforcement des moyens humains et organisationnels pour se structurer durablement.

Séance découverte dans les clubs

Les clubs ont la possibilité de faire appel à Fabien BELLEC pour organiser une séance de découverte du 3*3 d'une durée de 2 h 30, destinée aux catégories U13, U15 et U18, garçons et filles.

À ce jour, quatre clubs se sont positionnés pour bénéficier de ce dispositif.

Nous constatons que le 3*3 reste encore largement méconnu dans les clubs, tant par les entraîneurs que par les joueurs.

L'objectif était donc de faire découvrir cette pratique, notamment à travers l'apprentissage de ses règles.

Si la mobilisation est restée limitée, ces actions n'ont pas encore permis d'attirer un large public, et nous sommes encore loin d'une représentation de l'ensemble des clubs.

3*3 entreprises

Deux soirées ont été organisées cette année, les 19 février 2026 et 16 avril 2026. Une troisième était prévue lors de l'Open Plus du Mans, mais elle a dû être annulée en raison du faible nombre d'équipes engagées et des fortes chaleurs.

Concernant ces soirées, une convention est en place avec le Mans SCM pour le prêt de la salle. Les équipes participantes se montrent globalement satisfaites de la formule.

À ce jour, ces actions sont proposées gratuitement aux entreprises, alors même qu'elles mobilisent des moyens humains (deux salariés) ainsi que des frais liés à la collation offerte en fin de séance.

Plusieurs pistes peuvent être envisagées pour le basket entreprise : maintenir le format actuel en y intégrant une tarification afin de couvrir les coûts, ou réfléchir à des solutions de financement, que ce soit à la séance ou à l'année. Il serait également possible de développer un championnat 3*3 dédié aux entreprises.

Le principal frein reste toutefois l'obligation de licence, impliquant des démarches telles que la création de licence et le certificat médical.

La réflexion doit donc porter sur les objectifs à fixer pour le développement du basket entreprise, en tenant compte du potentiel existant, des perspectives de croissance, ainsi que des moyens à mobiliser pour accompagner cette dynamique.

Détection

Dans le cadre de l'ETR, plusieurs pistes de travail autour du 3*3 ont été évoquées, sans qu'un projet formel ne soit à ce jour validé. Parmi les idées avancées figure notamment la détection de joueurs afin de constituer des équipes performantes pour participer aux Open Plus Access, puis aux Open Plus et à l'Open de France.

Cette démarche a été expérimentée pour la première fois cette année au niveau de la Sarthe. Une vingtaine de jeunes ont répondu présents, avec finalement 16 garçons retenus, faute d'effectif suffisant chez les filles.

Par ailleurs, sur les quatre équipes engagées par les Pays de la Loire aux Open Plus Access, deux étaient entièrement composées de joueurs sarthois.

Afin de poursuivre le développement du 3x3, il est demandé à la commission de formuler une proposition pour le prochain comité directeur, visant à définir une stratégie claire de développement de cette pratique.

Karine Portal informe que Fabien Bellec va suivre la formation de formateur 3x3 dispensée par la Fédération, et remercie Sandrine Pasco d'avoir validé sa candidature au sein de la Ligue.

INFORMATIONS DIVERSES COMMUNIQUEES PAR LE PRESIDENT

Frédéric MELOCCO informe de la présence d'Agnès FAUCHARD, représentante de la Fédération Française de Basketball, de Sandrine PASCO, présidente de la Ligue des Pays de la Loire de Basketball, ainsi que de Bernard MICHON, président de la commission de discipline de cette même ligue.

Il indique que le panier remorque, depuis le dernier comité directeur, a été transféré à Le Mans Box, supprimant ainsi tout coût de location dans le cadre d'un partenariat fiscal.

Il annonce également la démission de Stéphanie PIOGET de l'ensemble de ses fonctions au sein de la Fédération Française de Basketball.

Par ailleurs, il informe les élus de la démission de Florent MARTIN du comité directeur du Comité de la Sarthe de basketball à compter du 31 mai 2026, en précisant que cette information leur a déjà été communiquée par courriel.

Il remercie l'ensemble des élus ayant participé aux premières assemblées générales des clubs.

Enfin, Frédéric MELOCCO fait part du décès de plusieurs personnalités : Philippe PANETIER, ancien président de la Ligue des Pays de la Loire, Claude GILLET (Comité départemental 49) et Jacques BALZAC (Comité départemental 44). Le comité adresse ses sincères condoléances à leurs familles.

INFORMATIONS DIVERSES DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Isabelle LIBEAUT présente un point sur la participation des élus aux assemblées générales des clubs. Elle rappelle également les prochaines assemblées à venir et invite les élus ne s'étant pas encore positionnés à choisir une date en fonction de leurs disponibilités.

Le procès-verbal du comité directeur du 9 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

Pour le prochain comité directeur, qui clôturera la saison, Isabelle LIBEAUT propose de l'organiser au Cottage à la Gémérie à Arnage, avec la possibilité de disposer d'une salle puis de partager un repas sur place. Elle se charge de prendre contact avec l'établissement afin d'en vérifier la faisabilité.

INTERVENTION DU TRESORIER

Philippe CHAUVIN présente les dispositions financières pour la saison 2026-2027, sans augmentation. Vous en trouverez le détail ci-dessous.

DISPOSITIONS FINANCIERES & PENALITES

2026/2027

AFFILIATIONS - RE-AFFILIATIONS

Association - 50 licenciés	199,00 €
Association + 50 licenciés	299,00 €
Nouveau club	199,00 €
Association corporative	199,00 €

LICENCES 5x5 et 3x3 CLUBS (hors assurance)

Joueur Compétition	U7 - U11	40,85 €
	U12 - U15	53,80 €
	U16 - U18	68,25 €
	U19 et plus	68,75 €
JE (Entreprise)	U19 et plus	53,45 €
JL (Loisir)	U19 et plus	54,80 €
Licence Club		34,45 €
Basket Santé (Résolution, Confort) Basket Inclusif	V&E	34,45 €
	U19 et plus	34,45 €
BaskeTonik Fitness	U13 et plus	34,45 €
BaskeTonik Form	U15 et plus	34,45 €
Micro basket	U5 et moins	6,00 €

LICENCES JT

Joueur Compétition	U13	0,00 €
	U14 - U15	56,00 €
	U16 et plus	90,00 €

AUTORISATION SECONDAIRE (hors assurance)

AST Compétition	U13	0,00 €
	U15	15,00 €
	U16 et plus	24,00 €
AST Entreprise	U19 et plus	19,00 €
ASP Compétition	U18	0,00 €
	U19 et plus	24,00 €

MUTATIONS - TOUTES LICENCES

Tous licenciés	U13	0,00 €
	U14 et plus	60,00 €

MONTANT DE L'ASSURANCE

Option A	2,09 €
Option B avec IJ	6,39 €
Option C	A ou B + 0,50€
Pratique V&E et Micro basket (licence club)	Gratuit

LICENCES HORS CLUBS (hors assurance)

Licences		
- Contact basket	toutes	0,00 €
- Micro Basket	U5	0,00 €
- Santé découverte	toutes	0,00 €
- JuniorLeague 3x3	U18	18,00 €
- Superleague 3x3	U19 et plus	33,00 €
	A	2,09 €
	B (avec IJ)	6,39 €
	C	A ou B + 0,50€
Pass événement sportif		
- jouer 1 open Start 3x3	U18	2,00 €
- ou participer à 1 camp basket	U19 et plus	5,00 €
- ou jouer ensemble	A	2,09 €
	B (avec IJ)	6,39 €
	C	A ou B + 0,50€

ENGAGEMENTS SPORTIFS

Seniors PRM / PRF	215,00 €
Seniors autres équipes	193,00 €
U21 - U18	115,00 €
U15 - U13	65,00 €
U11 - U9 - 4x4 (1er phase)	35,00 €
U11 - U9 - 4x4 (2ème phase)	30,00 €
U9 Rassemblement (forfait pour l'année quelque soit le nombre d'équipes)	40,00 €
U7 Rassemblement (forfait pour l'année quelque soit le nombre d'enfants)	20,00 €
Corpos	50,00 €
Coupe de la Sarthe Seniors (pour la 1ère équipe engagée)	42,00 €
Trophée Sarthe Seniors (pour la 1ère équipe engagée)	42,00 €
Coupe de la Sarthe Seniors (pour les autres équipes) - U21 - U18	20,00 €
Coupe de la Sarthe U15	15,00 €

FORAITS		
Simple Seniors		1x engagement + art22
Simple Jeunes		30€ + art22
Général Seniors	Pré-régions	3 x engagement
	Autres	1,5 x engagement
Général jeunes	D1	3 x engagement
	autres	1,5 x engagement
Coupe et Trophée		50,00 €
Coupe et Trophée (à partir des 1/4 finales)		200,00 €
Refus accession Région	1er refus	400,00 €
	Nouveau refus année suivante	800,00 €
FEUILLES DE RENCONTRE		
Non respect cahier des charge E-marque		30,00 €
Résultat non saisi		10,00 €
Horaire non saisi		10,00 €
PÉNALITÉS SPORTIVES		
Officiel et/ou entraîneur non qualifié		15,00 €
Licence arbitre ou Technicien non conforme		15,00 €
Licence Manquante		10,00 €
Pas de délégué de club (1er oubli)		Avertissement
Pas de délégué de club (chaque oubli suppl.)		15,00 €
Pas d'entraîneur noté sur la feuille (1er oubli)		Avertissement
Pas d'entraîneur noté sur la feuille (chaque oubli suppl.)		15,00 €
Rencontre Seniors perdue par pénalités		30,00 €
Rencontre Jeunes perdue par pénalités		15,00 €
Report sur rencontres désignées J-15		30,00 €
faute technique	1ère	0,00 €
	2ème	50,00 €
	3ème traité par Ligue	100,00 €
	4ème	200,00 €
	ouverture dossier discipline (Ligue)	300,00 €
ARBITRES ET OTM		
	Arbitres	OTM
1ère absence ou désistement non justifié (sous 7j)	24,00 €	12,00 €
2ème absence ou désistement non justifié (sous 7j)	36,00 €	16,00 €
3ème absence ou désistement non justifié (sous 7j)	48,00 €	22,00 €
Chartre arbitrage		Voir Chartre Fédérale
indemnité Jeune Région et Seniors département		35,00 €
ABSENCE ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE		
Assemblée Générale de fin de saison		1€ par licencié avec un minimum de 50€
Autres Actions Obligatoires du Comité Forum, Assises etc.....		
le nombre de licenciés est pris à la date de la manifestation		
INDEMNITES DE DEPLACEMENTS		
Indemnités kilométriques		0,40 €
STAGES - BREVETS		
Mini	Gérés par la Ligue	
Jeunes		
Adultes		
Vivre Ensemble		
Assistant Mini-Basket	20,00 €	
REGLEMENT DES LICENCES		
1er acompte		01/09/2026
2eme acompte		02/11/2026
3eme acompte		04/01/2027
Facturation mutations, licences T, licences AS		29/01/2027
Solde des licences		30/04/2027

En cas de retard de paiement non autorisé une pénalité égale à 15 %
du montant dû sera appliquée

Après échanges, le comité directeur valide les dispositions financières pour la saison 2026– 2027.

Adopté à l'unanimité

Philippe CHAUVIN interroge ensuite le comité directeur sur le renouvellement de la prise en charge du socle des licences non-joueurs pour la saison 2026-2027.

Après échanges, le comité directeur valide la prise en charge du socle des licences non joueurs pour la saison 2026 – 2027.

Adopté à l'unanimité

À ce stade, aucun nombre maximum n'a été fixé, mais une limitation pourrait être envisagée en raison de l'augmentation de 6 € du socle décidé par la Fédération.

Il sollicite également l'avis du comité directeur quant à la reconduction de la prise en charge des formations BF et CS1 pour les bénévoles des clubs sarthois.

Après échanges, le comité directeur valide la prise en charge des formations BF et CS1 pour les bénévoles d'un club sarthois

Adopté à l'unanimité

POLE ADMINISTRATIF

Isabelle LIBEAUT a participé, le mardi 26 mai 2026, à une réunion en visioconférence avec la SDJES et Medhi RKIOUAK afin de faire un point sur le dossier des services civiques, notamment sur le dispositif d'intermédiation mis en place par le comité cette saison.

La SDJES souhaite savoir si le comité entend poursuivre ce dispositif d'intermédiation, sachant que la Fédération Française de Basketball dispose de davantage de capacités pour la saison à venir. Une piste envisagée serait d'accompagner les clubs du territoire bénéficiant de l'agrément de la Fédération.

Après échanges, le comité directeur valide la proposition de mettre en place un accompagnement des services civiques sur le département, en lien avec l'agrément fédéral.

Adopté à la majorité / une abstention
--

Isabelle LIBEAUT informera Fleur LUSSON, de la SDJES, que le comité ne reconduira pas l'intermédiation mais assurera un rôle d'accompagnement sur le territoire. Elle prendra également contact avec Martin ALLIO, en charge des services civiques au sein de la Fédération.

Isabelle LIBEAUT présente le calendrier sportif regroupant l'ensemble des événements organisés par le comité.

À l'issue des échanges, des modifications seront apportées avant sa diffusion aux clubs.

Qualification

Armelle GAILLON présente un point sur le nombre de licences à ce jour, qui s'élève à 8 413 licenciés.

Elle fait également un retour sur la réunion organisée par la commission le lundi 1^{er} juin 2026 à destination des clubs, visant à rappeler les procédures de qualification, les échéances à respecter ainsi que les évolutions communiquées par la Fédération. Vingt-deux clubs étaient présents.

Laurent BAILLY a sollicité Armelle concernant la mise en place d'une formation FBI à destination des dirigeants de clubs.

Après échanges, le comité directeur valide l'organisation de cette formation FBI pour les dirigeants des clubs.

Adopté à l'unanimité

Equipements

En l'absence de Guy PRUDHOMME, Isabelle LIBEAUT présente la synthèse des travaux réalisés par la commission.

Lors du dernier COVIR, Guy indiquait que le club de l'ASCA arrivait en fin de périodicité pour les procès-verbaux de tests des équipements et de sécurité (échéance au 23 mai 2026).

À ce jour, la commission ne dispose toujours pas des PV actualisés et n'a donc pas pu effectuer la mise à jour sur le site fédéral.

Le club de la JALT, pour lequel des problèmes liés à des défauts de traçage avaient été signalés, a réalisé les travaux nécessaires ; la situation est désormais régularisée.

Le club de Champagné dispose désormais de deux gymnases. Le gymnase Jean RONDEAU a achevé sa rénovation. Toutefois, la commission reste dans l'attente des procès-verbaux établis par la commission de sécurité et le bureau de contrôle concernant les tests de buts, pour les deux équipements.

Concernant Guécélard, la mairie a signalé l'aménagement d'un terrain 3x3 mis à disposition de l'association de basket. Cependant, la commission a été informée en mai 2026 que ce terrain n'était pas conforme et que des travaux de réfection étaient prévus en juin 2026.

Le club de Sablons Gazonfier a pris contact avec le délégué des Pays de la Loire et a transmis les documents actualisés en avril 2026 afin de permettre la mise à jour du site fédéral. Le procès-verbal de sécurité est valable pour une durée de 60 mois ; en revanche, le procès-verbal relatif aux tests de buts arrive à échéance en août 2026. Un contact sera pris avec le club à ce sujet.

Par ailleurs, pour le club de Sablé, la salle Georges Mention doit être mise aux normes au cours de l'année 2026.

Samuel FORTIN indique qu'il est en train de mettre en place, sur Kalisport, un espace dédié permettant aux clubs de déposer les procès-verbaux de sécurité ainsi que les autres documents nécessaires à l'homologation des salles, afin de faciliter leur mise à jour sur FBI.

Point RH

À la suite de la démission de Florent MARTIN, Isabelle LIBEAUT a pris contact avec lui afin d'assurer la transmission des dossiers en cours et en reprend désormais le suivi. Des entretiens

avec les salariés seront prochainement organisés, et Véronique ROUSSET propose d'accompagner Isabelle lors de ces échanges.

POLE SPORTIF

Compétition

En l'absence de Jean-François ANGAUT, Jocelin CORVAISIER présente les points abordés par la commission.

Jean-Luc BESNIER et Jocelin CORVAISIER ont participé à la réunion Compétitions de La Ligue des Pays de la Loire, le mercredi 3 juin 2026.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Ils y ont relayé les préoccupations des clubs du département concernant les déplacements et leur coût financier. Toutefois, il semble que ces difficultés concernent principalement les clubs sarthois.

Jocelin CORVAISIER fait ensuite un point sur les engagements seniors. Pour cette saison, la commission a choisi d'utiliser Comklub avec un réengagement automatique.

Il précise qu'en RM3, la diminution du nombre de descentes de niveau régional entraînera une augmentation des montées. En revanche, en RF3, le nombre de descentes de région est plus élevé que prévu, ce qui occasionnera des relégations supplémentaires dans nos championnats.

À ce jour, on compte cinq nouvelles équipes en seniors masculins et une en seniors féminins.

Certains clubs ont proposé de modifier la formule des championnats seniors, en revenant à des poules de six équipes avec deux phases. La commission a rappelé que la formule actuelle à douze équipes est maintenue pour une durée de deux ans.

Jocelin CORVAISIER présente également un point sur le championnat loisirs pour la saison 2026 – 2027.

Il anticipe la réunion Compétitions prévue le mardi 16 juin 2026, lors de laquelle des propositions de modification du règlement seront étudiées afin de faciliter l'accès à ce championnat en réduisant certaines contraintes. Parmi les pistes évoquées figurent la possibilité, sous conditions, pour des licenciés d'un club A de jouer dans un club B, ainsi que l'éventuelle autorisation des licences compétitives dans ce championnat. Cette dernière proposition a d'ailleurs été soumise aux clubs.

La validation de ces deux points interviendra lors de la réunion Compétitions du mardi 16 juin 2026.

Par ailleurs, les commissions technique et compétitions ne souhaitent plus maintenir des poules avec une finale en décembre pour accéder au niveau régional. Elles proposent la mise en place, dès la saison prochaine, d'une poule unique de pré-région composée de six équipes dans toutes les catégories jeunes.

Après échanges, le comité directeur valide cette proposition d'instaurer une poule unique de pré-région de six équipes dans l'ensemble des catégories jeunes pour la saison à venir.

Adopté à la majorité / un contre

Technique

Samuel RENOU présente les différents points abordés par la commission.

Détections / Sélections 2014

La dernière séance s'est tenue le dimanche 7 juin 2026 à la Halle des Sports de l'Université, réunissant 41 filles et 29 garçons.

La prochaine étape sera le rassemblement inter-secteur avec la Mayenne, organisé à Loué : le 2 juillet 2026 pour les filles et le 3 juillet 2026 pour les garçons, avec des listes resserrées d'environ 25 participants.

Formations CS

La formation, organisée les 29 et 30 mai 2026, les 5 et 6 juin 2026, puis les 19 et 20 juin 2026, est en cours et réunit 20 stagiaires.

Championnats régionaux U13 : 2026 – 2027

Chez les filles, à l'issue des trois sessions d'entraînement, deux groupes U13F Région ont été constitués : le groupe 1 basé aux JS Coulaines et le groupe 2 au Mans Saint Pavin. Les deux clubs ont accepté d'accueillir ces équipes, comme lors de la saison précédente.

Après validation par la Ligue, les JS Coulaines évolueront en R1, tandis que Le Mans Saint Pavin évoluera en R2.

Chez les garçons, à la suite de la réunion du 10 mars 2026 réunissant Le Mans SCM, la CTC JALT/JCM, Le Mans CSSG et l'ASCA, puis après la transmission des dossiers au 1^{er} mai 2026 et l'envoi d'une proposition de classement à la Ligue, celle-ci a validé le Mans SCM en R1 et la CTC JALT-JCM en R2.

En amont de la validation par la Ligue, une réunion d'harmonisation s'est tenue en ETR, réunissant l'ensemble des Conseillers Techniques de la Ligue ainsi que les responsables des commissions techniques des comités.

L'ensemble des clubs a été informé à la fois par la Commission Technique du Comité et par la Ligue. Les clubs non retenus ont également fait l'objet d'une communication spécifique.

Concernant la procédure spécifique relative aux U13F Région, les conventions 2025 – 2026 avec les clubs des JS Coulaines et du Mans Saint Pavin ont été transmises pour signature, en vue de finaliser les modalités d'indemnisation.

Pour la saison 2026 – 2027, les conventions seront envoyées dès le début de saison.

Tournoi Qualificatif Région (TQR)

Les clubs avaient jusqu'à ce jour pour faire connaître leur position quant à leur participation sur les quatre TQR.

Le Sablé Basket a, pour sa part, sollicité l'inscription des équipes U18F et U21M sous l'entité CTC Sud Sarthe – La Flèche/Sablé.

Dans l'attente de la confirmation de la Ligue, une place supplémentaire pour le TQR en U15F pourrait être attribuée, la CTC La Flèche Sablé ne souhaitant pas occuper sa place en R2 acquise sportivement.

De même, une place supplémentaire en TQR U15M devrait être disponible à la suite du retrait de la CTC Le Mans Nord – Le Mans Saint Pavin en R1.

Samuel RENOU nous présente le tableau des équipes éligibles au TQR 2026 et les réponses que la commission technique a eues.

TQR U15F (2 places ?)		
Equipe	Statut	Choix
GUECELARD B.B.C. - 1	Champion U13 D1 saison 2025-2026	NON
CTC ASCA-EG ROUILLON - 1	Championnat régional U13 saison 2025-2026	OUI
LE MANS SAINT PAVIN - 1	Championnat régional U13 saison 2025-2026	OUI
ST MARS D OUTILLE LES MOUETTES - 1	Champion U15 D1 saison 2025-2026	NON
COULAINES J.S. - 2	U15 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
TQR U18F (1 place)		
Equipe	Statut	Choix
ST MARS D OUTILLE LES MOUETTES - 1	Champion U15 D1 saison 2025-2026	NON
EN - CTC SUD SARTHE LA FLECHE - SABLE - LA FLECHE BASKET CLUB (SABLE) - 1	Champion U18 D1 saison 2025-2026	OUI
GUECELARD B.B.C. - 1	U18 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
COULAINES J.S. - 2	U18 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
LE MANS SAINT PAVIN - 1	U18 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
TQR U15M (2 places ?)		
Equipe	Statut	Choix
IE - CTC LMN - LE MANS SCM - 1	Championnat régional U13 saison 2025-2026	NON
IE - CTC JALT - JCM - 1	Championnat régional U13 saison 2025-2026	NON
BOULOIRE US - 1	Finaliste U15 D1 saison 2025-2026	NON
SABLE BASKET - 1	Finaliste U15 D1 saison 2025-2026	NON
LE MANS C.S.S.G. - 1	U15 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI

TQR U18M (1 place)		
Equipe	Statut	Choix
BOULOIRE US - 1	Finaliste U15 D1 saison 2025-2026	NON
SABLE BASKET - 1	Finaliste U15 D1 saison 2025-2026	OUI
JS RUADIN - 1	Finaliste U 15 R2 saison 2025-2026	OUI
LE MANS C.S.S.G. - 1	U15 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	NON
EN - CTC SUD SARTHE LA FLECHE -SABLE - LA FLECHE BASKET CLUB (LFBC) - 1	Champion U18 D1 saison 2025-2026	NON
IE - CTC LMN - LE MANS SCM - 3	U18 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
MULSANNE - 1	U18 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	NON
TQR U21M		
Equipe	Statut	Choix
LE MANS JALT - 1	U21 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
LA CHAPELLE ST AUBIN - 1	U21 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI
SABLE BASKET - 1	U21 R2 saison 2025-2026 (non qualifié)	OUI

Un appel à candidatures sera lancé par la commission Événementiel pour l'organisation du TQR. L'idéal serait de disposer d'un site comprenant deux salles côte à côte afin de permettre une organisation sur la seule journée du samedi 29 août 2026 ; à défaut, la compétition devra se dérouler sur deux jours.

Concernant les formules, afin de garantir l'équité et offrir les mêmes chances à toutes les équipes, les TQR devraient se tenir sous la forme d'un championnat où chaque équipe rencontre les autres (modalités à reconfirmer).

Pour rappel, le TQR U21 est organisé à l'échelle de la Ligue.

Officiels

Romain DENIS présente les points de la commission.

La commission sollicite la remise à disposition de Mathéo BREBION dans son club.
Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / deux abstentions

La commission sollicite également la validation des arbitres suivants pour leur passage du statut de stagiaire à celui d'officiel :

- Adelin BELLAIRD

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Andrew DURIEZ

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Erwan MASSE

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / deux abstentions

- Killian CHEVILLARD

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / deux abstentions

- Luna DETAINVILLE

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Manon BERTRAND

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Ulysse DEROUINEAU

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Yanis CHARPENTIR

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

- Eliot RENOUE

Après échanges, le comité directeur valide cette demande.

Adopté à la majorité / une abstention

Romain DENIS informe qu'un formulaire sera adressé dans la semaine à l'ensemble des officiels afin de savoir s'ils souhaitent reconduire leur fonction pour la saison prochaine.

Concernant le pack « Tous Engagés » un formulaire sera envoyé début août 2026 afin de procéder à l'inscription des arbitres.

S'agissant des EAD, les arbitres seront observés le samedi lors du Festival Féminin ; ceux qui auront donné satisfaction officieront le dimanche lors des finales.

Pour les observateurs, un point sera réalisé concernant le remplissage des fiches.

Romain DENIS fait également un point concernant les OTM.

Le groupe OTM formule une demande visant à doter les OTM départementaux d'une tenue identifiable. Ce point sera réexaminé lors du prochain comité directeur du lundi 29 juin 2026.

Évènementiel

Marie-José CHARBONNEAU fait le point sur les dossiers en cours.

Partenariat – 24 heures basket

La remise du chèque au profit de l'association Rêves a lieu ce soir, lundi 8 juin 2026 à 19 h 30. Les élus étant en réunion, Gilles DUMONT, responsable évènementiel, représentera le Comité. Le montant du chèque est de 3 911,25 €.

Coupe de la Sarthe

Les finales se sont bien déroulées, avec des rencontres intéressantes. Merci au club de Sablé et à ses bénévoles pour leur accueil et leur investissement.

Gilles DUMONT a adressé un courrier de remerciements.

Le pôle compétitions communiquera les résultats.

Il est regrettable que les bannières n'aient pas pu être remises.

Le nouveau panneau « Vainqueur » a toutefois été très apprécié.

Pour les prochaines éditions, il sera nécessaire de prévoir une personne présente sur les deux jours afin d'assister Samuel FORTIN, qui ne peut être partout.

Gilles remercie également Samuel FORTIN et Matéo DA SILVA, qui ont assuré la communication le samedi.

Fête du Mini Basket

L'annulation de la fête a été un regret partagé, mais au vu des conditions climatiques très chaudes, la décision prise par Nathalie PELLERIN, responsable du Mini Basket, et son équipe était la bonne.

Le pôle évènementiel soutient pleinement cette décision.

Dates et organisation à confirmer

Le pôle évènementiel attend le calendrier complet des dates afin de lancer les recherches de salles pour les prochaines échéances, notamment le TQR et le Festival Féminin.

Gilles propose que le pôle compétition prenne en charge la recherche de salle pour le TQR.

Assemblée Générale du Comité

L'Assemblée Générale du basket sarthois aura lieu vendredi 19 juin 2026 à partir de 19 h.

La présentation est en cours ; Gilles DUMONT attend les retours des responsables.

Soirée des Récompenses – Réservation

La réservation de la salle pour la Soirée des Récompenses a été effectuée pour le vendredi 22 janvier 2027, seule date disponible.

Un courrier officiel de réservation a été envoyé au Maire de Coulaines.

Gilles DUMONT a également transmis le budget prévisionnel au trésorier du Comité.

Jocelin CORVAISIER informe qu'une réunion sera prévue en janvier 2027 pour préparer les récompenses des championnats et de la coupe sarthe.

Mini Basket

Nathalie PELLERIN étant absente, Marie-José CHARBONNEAU assure le relais.

Elle présente un retour sur le minibasket décentralisé à Écommoy : le ressenti des enseignants et de l'USEP a été très positif.

Elle indique également qu'un sondage a été adressé aux clubs afin de connaître leur position quant à la poursuite de l'e-marque mini. Il en ressort qu'une majorité ne souhaite pas continuer, sauf en cas d'évolutions du dispositif.

La commission interroge alors le comité directeur, sur la mise en place de l'e-marque mini dans la mesure où nous avons le choix de continuer à l'imposer aux clubs.

Après échanges, le comité directeur décide de maintenir l'obligation de l'e-marque mini pour les clubs.

Refusé à la majorité / deux pour et deux abstentions

Citoyenneté

Véronique ROUSSET et Karine PORTAL ont examiné les dossiers relatifs au Label Citoyen MAIF de la FFBB. Elles n'avaient pas donné un avis favorable à l'attribution du label, qui a toutefois été accordé aux clubs.

Communication

Samuel FORTIN indique que les documents d'homologation des salles pourront être déposés sur Kalisport. Il prévoit de se rapprocher de Guy PRUDHOMME afin d'identifier précisément les documents à intégrer.

Il précise également que le centre de ressources compte actuellement 280 articles disponibles.

Les engagements, tout comme la mise à disposition des factures, sont réalisés via Kalisport et fonctionnent de manière satisfaisante. Par ailleurs, les clubs actualisent leur fiche sur la plateforme dès qu'un changement intervient.

Concernant la Coupe de la Sarthe, celle-ci a enregistré 2 300 vues sur les réseaux sociaux.

Enfin, Samuel FORTIN informe que Christelle PASQUIER convoquera prochainement les clubs à l'aide du module de réunion de Kalisport.

POINTS DIVERS

Isabelle LIBEAUT informe que nous avons des problèmes de paiement de factures avec le club de Coulans sur Gée. Frédéric MELOCCO va prendre contact avec le président de l'association et avec la mairie pour résoudre cette situation.

Isabelle LIBEAUT informe que nous avons reçu une invitation pour le séminaire du CDOS qui aura lieu le vendredi 3 juillet 2026 de 9 h 30 à 16 h 00. Elle demande si des élus sont disponibles. Malheureusement, personne n'est disponible, elle fera un retour au CDOS.

INTERVENTION INVITEE

Sandrine PASCO, présidente de la Ligue des Pays de la Loire, présente plusieurs actualités.

Elle souligne la qualité de la collaboration entre la Ligue et les Comités dans le cadre de « l'Officiel Tour » et annonce que celui-ci sera remplacé, la saison prochaine, par le « Technique Tour ».

Elle indique que quatre formations BP JEPS Basketball seront proposées dans la région la saison prochaine, à Nantes, Angers, Montaigu et Sablé-sur-Sarthe.

Elle annonce également la mise en place de nouvelles formations au sein de l'IRFBB : le Technicien Territorial de Basket-Ball (TTBB), ainsi que l'ouverture des formations de Chargé de Promotion et Marketing Sportif (CPMS) et de Chargé de Développement de Structure Sportive et Associative (CDSSA).

Sandrine PASCO précise que 21 techniciens étaient en non-conformité vis-à-vis du statut de l'entraîneur régional, la Ligue n'a pas appliqué de sanctions financières aux clubs concernés.

Elle informe par ailleurs d'une évolution à compter du 1^{er} juillet 2026 : Antoine LIGONNIERE sera maintenu à 50 % à la Ligue, le reste de son activité étant consacré à des missions fédérales. Un recrutement pourrait donc être envisagé.

Elle fait également part d'un retour de la fédération indiquant qu'aucun représentant des Pays de la Loire n'est inscrit au Campus fédéral prévu en août 2026.

Enfin, elle annonce l'organisation prochaine d'une seconde journée consacrée aux incivilités, en partenariat avec la Ligue de Football, et précise ne pas encore disposer d'informations concernant les attributions des championnats de France.

La séance est close à 23 h 00.



Frédéric MELOCCO
Président
du Comité de la Sarthe de Basket-ball



Isabelle LIBEAUT
Secrétaire Générale